

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 avril 2010

Présents : tous les conseillers municipaux

Conseillers absents : Jean-Paul MOUREY et Emmanuel COUDEL (*procuration Simone VALOT*)

Secrétaire de séance : Christine HUMBERTJEAN

Mme le Maire excuse le retard de M. MOREL (réunion CCCQ) qui arrivera en cours de séance.

Elle demande d'ajouter à l'ordre du jour la demande de subvention au SYBERT et les dates d'embauche de l'emploi saisonnier.

→ Révision tarif des frais de personnel

M. Jacques BARDEY est chargé de la gestion de l'eau et de l'assainissement.

Les charges salariales doivent être transférées du budget commune aux budgets annexes (eau et assainissement) pour le temps passé par l'employé soit 5 000 € pour le budget eau et 3 500 € pour le budget assainissement.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

→ Vote des taux d'imposition

3 propositions de vote des 4 taxes pour la part communale est proposée soit :

- sans augmentation des taux

- augmentations avec :

Taxe habitation à 7,26% ou 7,49 %

Taxe foncière 10,59 % ou 10,93 %

Taxe foncière non bâti 14,15 % ou 14,60 %

Taxe professionnelle 9,94 % ou 10,26 %

Le Conseil Municipal accepte d'augmenter les 4 taxes avec la première proposition soit un produit fiscal de 106 000 €.

→ Vote des budgets primitifs 2010 (*voir tableaux annexés*)

Tous les budgets ont été présentés équilibrés en dépenses et recettes (*sauf le budget eau qui présente un excédent de fonctionnement*).

BUDGETS	MONTANTS	Résultat du vote
commune	Fonctionnement 330 425,78	14 pour
	Investissement 541 964,28	
assainissement	Fonctionnement 28 987,32	13 pour
	Investissement 15 326,17	
eau	Fonctionnement 52 268	13 pour
	Investissement 39 736,28	
bois	Fonctionnement 77 450	13 pour
	Investissement 32 470,71	
lotissement	Investissement 643865,91	14 pour

→ **Demande de subvention au SYDED**

Pour l'enfouissement de la ligne électrique dans le nouveau quartier, une demande de subvention est présentée au SYDED.

Le coût de l'enfouissement s'élèverait à 10 750,14 HT ; EDF prendrait à charge 50 % du total.

Une subvention de 34 % serait attribuée par le SYDED. Resterait à charge de la commune 3 547,55 €

→ **Adhésion charte des petites cités comtoises**

Documentation a été reçue par mail mais demande de la réflexion.

Le sujet sera revu lors d'un prochain conseil

→ **Etude de la place**

Pour avoir une vue globale des travaux à effectuer sur la place, une étude complète est nécessaire. A la suite de la première présentation du cabinet 'Au delà du fleuve', le Conseil décide de confier l'avant-projet au cabinet pour un montant de 8 316 € H.T.

Le Conseil vote 9 pour, 1 contre et 4 absentions.

→ **Emploi saisonnier**

Pour les travaux d'été afin de seconder l'employé communal, une vacance d'emploi est faite pour la période du 3 mai au 17 septembre 2010.

→ **Divers**

Rapport bibliothèque

Un rapport est fait par les membres de la bibliothèque : 84 lecteurs se rendent régulièrement à la bibliothèque. Constatation est faite : les élèves des classes primaires et maternelle ne se déplacent plus à la salle de la bibliothèque depuis un an. Malgré de nombreuses tentatives de la part des responsables de la bibliothèque, le problème semblerait venir des écoles. Il en sera discuté à la prochaine réunion parents/enseignants où la mairie est invitée à y participer.

Opération brioches

La campagne de vente de brioches au profit de l'ADAPEI aura lieu du 20 au 24 avril. Pour la commune, la vente se fera samedi.

Seuls 5 conseillers municipaux se portent volontaires pour la vente ; il devra être fait appel à des personnes du village

Programme culturel

Le conseil général du Doubs renouvelle sa campagne culturelle pour l'année 2010-2011.

Le spectacle de la saison sélectionné par la commission vie du village « blanche et Violette » avait réuni une petite cinquantaine de personnes.

Le Conseil accepte de renouveler l'opération pour 2011 sauf une voix.

Enquête publique

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification du PLU du 3 mai au 4 juin 2010 inclus.

Le projet de modification du PLU ainsi qu'un registre d'enquêtes seront déposés en mairie.

Levée de séance à 23h50.